



Filière Soins infirmiers

## DESCRIPTIF DE MODULE

Filière : Soins infirmiers

Domaine : Santé

1	<b>Intitulé du module</b>	<b>Méthodes, démarches et outils 1.1</b>	<b>2019-2020</b>
	<b>Code</b>	<b>Type de formation</b>	
	S.SI.370.1307.F.19	Bachelor	
	<b>Niveau</b>	Module de base	
	<b>Caractéristique</b>	Module dont l'échec peut entraîner l'exclusion de la filière en soins infirmiers selon l'art. 25 du règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	
	<b>Type</b>	Module principal	
	<b>Organisation temporelle</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Module sur 1 semestre	<input type="checkbox"/> Semestre de printemps
		<input type="checkbox"/> Module sur 2 semestres	<input checked="" type="checkbox"/> Semestre d'automne
		<input type="checkbox"/> Autres:.....	
2	<b>Organisation</b>		
	<b>Crédits ECTS</b>	5 ECTS	
	<b>Langue principale d'enseignement</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Français	<input type="checkbox"/> Allemand
		<input type="checkbox"/> Italien	<input type="checkbox"/> Anglais
3	<b>Prérequis</b>		
		<input checked="" type="checkbox"/> Pas de prérequis	<input type="checkbox"/> Autre:
4	<b>Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage</b>		
	<input checked="" type="checkbox"/> Rôle d'expert-e en soins infirmiers: en particulier la compétence A1 et A4		
	<input checked="" type="checkbox"/> Rôle de communicateur-trice : en particulier les compétences B2 et B3		
	<input checked="" type="checkbox"/> Rôle de collaborateur-trice : en particulier les compétences C1 et C4		
	<input checked="" type="checkbox"/> Rôle de manager : en particulier la compétence D2		
	<input type="checkbox"/> Rôle de promoteur-trice de la santé		
	<input checked="" type="checkbox"/> Rôle d'apprenant-e et formateur-trice : en particulier la compétence F1		
	<input type="checkbox"/> Rôle de professionnel-le		
	<b>Objectifs généraux d'apprentissage</b>		
	- Elaborer en partenariat avec le patient/bénéficiaire de soins, une démarche de soins basée sur le modèle conceptuel de soins de V. Henderson en exerçant le raisonnement et le jugement professionnel		
	- Réaliser des transmissions pertinentes afin d'assurer la continuité des soins dans une perspective intra et inter professionnelle.		
	- Utiliser un langage professionnel et identifier les différences entre une écriture réflexive et scientifique B3.		
	- Maîtriser les règles du calcul professionnel.		
	- Définir et comprendre la notion de qualité des soins à différents niveaux (pratique individuelle, service et institution de soins, système de santé) et expliquer les concepts liés à la qualité des soins (sécurité des patients, démarche qualité, etc)		
	- Connaître la démarche de pratiques basées sur des preuves (EBN) et identifier son utilité dans la démarche de soins infirmiers.		
5	<b>Contenu et formes d'enseignement</b>		
	La démarche de résolution de problèmes		
	La démarche de soins, les liens avec un modèle de soins infirmiers et le rôle professionnel, son utilisation à partir du modèle de V. Henderson et dans différents milieux de soins		

Le modèle conceptuel de V. Henderson  
 Les transmissions écrites et orales : outils, exigences d'écriture et de langage professionnel.  
 Les règles du calcul professionnel et les capacités professionnelles attendues dans ce domaine.  
 L'écriture professionnelle : terminologie professionnelle, écriture scientifique, écriture réflexive.  
 Introduction à l'Evidence Based Practice  
 Introduction au concept de qualité des soins et de sécurité des patients

Typologie du module : théorique  laboratoire  APP/séminaire  mixte  blended learning  stage

## 6 Modalités d'évaluation et de validation

Les consignes et les conditions de validation sont présentées aux étudiants au plus tard le jour de la présentation du module.  
 Le module est validé par 2 épreuves

1. Dossier écrit réalisé à trois, démontrant la capacité à élaborer une démarche de soins rigoureuse, en se référant au modèle de V. Henderson et en respectant les critères d'une écriture professionnelle (session d'examen semestre d'automne).
2. Test de calcul : évaluation individuelle écrite sur table pour le calcul professionnel (sem. 7). Le test de calcul professionnel est validé à condition qu'il ne présente aucune erreur dans les réponses aux problèmes posés, y compris les parties concernant l'estimation et la plausibilité.

Les crédits sont attribués si l'étudiant-e obtient au moins la qualification « E » à la première épreuve (dossier) et la qualification « validé » à la 2ème épreuve (test de calcul).  
 En cas de FX pour la première épreuve (Dossier écrit), une remédiation est prévue dès la semaine 35. Cette épreuve consiste en un oral qui se base sur les insuffisances démontrées dans le dossier.  
 En cas de « non validé » (FX) pour la deuxième épreuve (Test de calcul), une remédiation est prévue en semaine 35 - 36. Si la remédiation n'est pas validée, l'étudiant-e obtient la note F pour le module. Le résultat de la 1<sup>ère</sup> épreuve (DSI) reste acquis.

## 7 Modalités de remédiation et de répétition

### Remédiation

Remédiation possible  Pas de remédiation

Modalité : DSI : Examen oral complémentaire, permettant d'obtenir les notes C, D, E, F.  
 Calcul professionnel : selon les modalités annoncées par le responsable de module.

Date de retour : au plus tard semaine 36

### Répétition

Modalités de répétition : Participation au module selon modalités spécifiques

Modalités d'évaluation de la répétition :  Autre :

Délai pour l'évaluation de la répétition :  fin du semestre durant lequel le module est répété

## 8 Remarques

La présence aux cours est obligatoire.  
 Concernant la gestion et l'annonce des absences l'étudiant doit se référer aux règlements internes de HESAV.

## 9 Bibliographie

- Carpenito-Moyet, L. J. (2016). *Manuel de diagnostics infirmiers* (trad. de la 14e éd.). Traduction française par L. Rahal, Issy-les-Moulineaux, France : Elsevier Masson.
- Dallaire, C. (Éd.). (2008). *Le savoir infirmier : au coeur de la discipline et de la profession*. Montréal, QC: G. Morin.
- Doenges, M. E., Moorhouse, M. F., & Geissler-Murr, A. C. (2016). *Diagnostics infirmiers: Interventions et justifications* (4e éd.). Louvain-La-Neuve, Belgique: De Boeck Supérieur.
- Kozier, B., Erb, G., Berman, A., & Snyder, S. (2012). *Soins infirmiers : théorie et pratique* (2e éd., Vol. 1-2). Traduction française par M. Bilodeau, Saint-Laurent, QC : ERPI.
- NANDA International. (2016). *Diagnostics infirmiers : définitions et classification 2015-2017* (Nouv. Éd.). Traduction française par Association francophone européenne des diagnostics infirmiers, Issy-les-Moulineaux, France : Elsevier Masson.

FORM_BACH_PEC12fiche-module_MDO 1.1	Filière soins infirmiers	Auteur : CBO	Approuvé par MFO	2/3
Créé le : juillet 2012	Modifié le : Septembre 2019	Par : ADI	Version : 2	

Pepin, J., Kérouac, S., & Ducharme, F. (2010). *La pensée infirmière* (3e éd.). Montréal, QC : Chenelière éducation.

Rispail, D., & Viaux, A. (2014). *Guide du calcul de doses et de débits médicamenteux* (3e éd.). Repéré à <http://www.sciencedirect.com/science/book/9782294082238>

(Licence bibliothèque HESAV, accès possible depuis le réseau HESAV)

Rispail, D., & Viaux, A. (2014). *Guide du calcul de doses et de débits médicamenteux : [méthodologie, entraînement, évaluations]* (3e éd.). Issy-les-Moulineaux : Elsevier Masson.

## 10 Enseignants

Internes et externes à HESAV: se référer aux horaires de cours.

Responsables de module : Amélia Didier et Sadije Mazreku

Descriptif validé : septembre 2019

Par la responsable locale de filière : Marie-Christine Follonier

FORM_BACH_PEC12fiche-module_MDO 1.1	Filière soins infirmiers	Auteur : CBO	Approuvé par MFO	3/3
Créé le : juillet 2012	Modifié le : Septembre 2019	Par : ADI	Version : 2	